

Le 3 octobre 2022

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès du 26 septembre 2022
N/D : 226389DAJ

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès du 26 septembre dernier, vous trouverez ci-joint une copie du formulaire *Avis d'ouverture et de fermeture d'un chantier de construction* concernant l'immeuble situé au 590, des Perces-Neige à Saint-Denis de Brompton et dont l'entrepreneur est LARC Construction inc.

Toutefois, veuillez prendre note que certaines informations ne peuvent vous être communiquées puisqu'il s'agit d'informations confidentielles que nous avons l'obligation de protéger en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, c. S-2.1.

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La substitut de la responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,


Signature numérique de
Pamela Bélanger Lapointe
DN : cn=Pamela Bélanger
Lapointe, o=CNESST, ou=
email=pamela.belangerlapoin
te@cnesst.gouv.qc.ca, c=CA
Date : 2022.10.03 13:56:36
-04'00'

Paméla Bélanger Lapointe, Avocate
Pamela.BelangerLapointe@cnesst.gouv.qc.ca
Tél. : 418 266-4900, poste [REDACTED]
Téléc. : 418 528-7245

PBL/jr

P. j.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

L.R.Q., chapitre S-2.1

LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

CHAPITRE IX

LA COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SECTION II

LES FONCTIONS DE LA COMMISSION

174. La Commission assure le caractère confidentiel des renseignements et informations qu'elle obtient; seules des analyses dépersonnalisées peuvent être divulguées.

Malgré le premier alinéa, la Commission peut communiquer à la Régie du bâtiment du Québec tout renseignement nécessaire à l'application de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1). De même, elle peut communiquer à la Commission de la construction du Québec tout renseignement nécessaire à l'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20). Elle peut également communiquer au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale tout renseignement relatif à une indemnité ou à un paiement d'assistance médicale qu'elle verse ou qu'elle est susceptible de verser à une personne et qui est nécessaire à l'application de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (chapitre A-13.1.1).

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Formulaire - Avis d'ouverture et de fermeture d'un chantier de construction

À l'usage de la CNESST	Région	Numéro du chantier	Numéro de référence	Formulaire transmis le	Bureau régional
			34053	2019-03-25	OP1300

Identification du chantier

☒ Ouverture	Nom du projet du chantier L-8
☒ Fermeture	

Emplacement du chantier

Adresse municipale 590 Rue Perce-Neige Saint-Denis-de-Brompton			Code postal J0B 2P0
Voie publique route 249	Intersection	Emplacement (si nécessaire)	
Désignation cadastrale du chantier	Numéro de lot de cadastre 3 375778	Localité	

Caractéristiques applicables à un chantier à risque élevé

☐ Amiante	☐ Bâtiment, structure ou élément de structure de 15 mètres de hauteur ou plus
☐ Construction ou réparation de lignes électriques ou support de celles-ci	☐ Excavation de 6 mètres de profondeur ou plus
☐ Souterrain	☐ Tranchée de 50 mètres ou plus de longueur (comprenant aqueduc et égout)
☐ Travaux dans une centrale ou une sous-station électrique	☐ Travaux de démolition
☐ Travaux de dragage	☐ Travaux en espace clos (ex: citerne, puits d'accès)
☐ Travaux à une distance de 3 mètres ou moins d'une ligne électrique d'une tension supérieure à 750 volts	
☐ Travaux en plongée ou en milieu hyperbare	
☐ Travaux de génie civil au-dessus ou à moins de 2 mètres d'une étendue d'eau qui a une profondeur de plus de 1 mètre et demi	
☐ Utilisation d'explosifs	

Amiante

☐ Enlèvement d'amiante
☐ Démolition mettant en cause de l'amiante
☐ Existence d'un programme de formation et d'information conforme à l'article 3.23.7 du Code de sécurité pour les travaux de construction

Nature des travaux

Type de travaux Bâtiment résidentiel unifamilial	Type d'ouvrages : ☐ Rénovation ou agrandissement ☒ Nouveau bâtiment	Superficie totale des planchers des bâtiments 233 m ²
☐ Travaux comportant des plans et procédés de montage et de démontage		
☐ Soumis ☐ À soumettre		

Coût des travaux, calendrier et nombre maximal de travailleurs

Coût des travaux 230 000 \$	Date d'ouverture du chantier 2019-03-22	Durée prévue du chantier 3 Mois	Date prévue de fermeture (si la durée est d'un mois ou moins) 2019-05-15
Nombre maximal de travailleurs de la construction prévu sur le chantier à un moment donné des travaux, y compris ceux des sous-traitants			

Identification du maître d'oeuvre

Nom LARC construction inc.	Numéro d'entité légale [REDACTED]
Saint-Denis-de-Brompton QC J0B 2P0	Numéro d'établissement
	Téléphone 819 993-1416

Identification du propriétaire (s'il est différent du maître d'oeuvre)

Nom	Numéro d'entité légale		
Numéro et rue	Numéro d'établissement		
Ville, village ou municipalité	Province / État	Code postal / Code zip	Téléphone



SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
Formulaire - Avis d'ouverture et de
fermeture d'un chantier de construction

À l'usage de la CNESST	Région	Numéro du chantier	Numéro de référence	Formulaire transmis le	Bureau régional
			34053	2019-03-25	OP1300

Représentant du maître d'oeuvre (personne qui complète ce formulaire)

Prénom / Nom	Téléphone	Poste	Télécopieur
Alexandre Le Vallois	(855) 282-0701		
Fonction	Courriel		
Président	info@larc-construction.com		

Personne à contacter sur le chantier (si différente du représentant du maître d'oeuvre)

Prénom / Nom	Téléphone	Poste	Télécopieur
Fonction	Courriel		

Identification des personnes et entreprises sur le chantier

Fonction					
☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom					
Remak Électrique					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité			Province / État		Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale		Numéro d'établissement
Fonction					
☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom					
Excavation Stéphane Bergeron					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité			Province / État		Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale		Numéro d'établissement
Fonction					
☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom					
Plomberie FG					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité			Province / État		Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale		Numéro d'établissement

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
Formulaire - Avis d'ouverture et de
fermeture d'un chantier de construction

À l'usage de la CNESST	Région	Numéro du chantier	Numéro de référence	Formulaire transmis le	Bureau régional
			34053	2019-03-25	OP1300

Fonction					
☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom					
Chevron Royal					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité				Province / État	Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale	Numéro d'établissement	
Fonction					
☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom					
KALLA cuisine et design					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité				Province / État	Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale	Numéro d'établissement	
Fonction					
☒ Employeur ☐ Architecte ☐ Ingénieur-conseil ☐ Surveillant des travaux					
Nom					
Maconnerie design Jimmy ouellette					
Numéro et rue					
Ville, village ou municipalité				Province / État	Code postal / Code zip
Téléphone	Poste	Télécopieur	Numéro d'entité légale	Numéro d'établissement	